

Apprentissage de la lecture

3 Le décodage

Des apports théoriques :

- Définition et enjeux :

- Définition :

« Le décodage se définit comme une capacité à identifier tous les mots d'un écrit avec un objectif de prise de sens ».

D'après **Fernande Bouthémy** et **Thierry Marot** <http://www.uvp5.univ-paris5.fr/tfl/AC/AffNotion.asp?NumNotion=4207>

Le décodage renvoie à des compétences centrées sur l'oral. Décoder, c'est avoir accès à la forme sonore des mots, d'abord en les ayant identifiés dans la chaîne orale puis en les repérant à l'écrit.

- Enjeu :

L'automatisation du décodage permet au lecteur d'alléger sa charge cognitive pour la reporter sur la compréhension du texte.

La compréhension est le but de la lecture, « la capacité de décodage est une sorte de propulseur, dont la seule fonction est de mettre sur orbite les processus du lecteur habile pour s'évanouir ensuite dans les oubliettes de l'enfance ». **José Morais**
TFL

- Clarification conceptuelle : déchiffrer et décoder.

« Dans le langage courant, déchiffrer et décoder sont employés indistinctement. Or, on pourrait dire que le « déchiffreur » utilise une attitude visant à sonoriser un écrit, sans en chercher de sens. Le « décodeur », à l'inverse, cherche à faire sens avec le message écrit. Il transpose sa perception du message oralisé dans la recherche des unités de sens. Sa compréhension reste partielle dans la mesure où l'unité de sens est, pour lui, limitée au mot ».

D'après **Fernande Bouthémy** et **Thierry Marot** <http://www.uvp5.univ-paris5.fr/tfl/AC/AffNotion.asp?NumNotion=4207>

- Points de vigilance

- Décoder avec aisance et comprendre ne sont pas nécessairement corrélés :

« [...] L'automatisation du décodage... est décrite comme une condition nécessaire à la maîtrise du lire. Néanmoins le postulat qui affirme qu'un bon lecteur est obligatoirement un bon décodeur ne s'inverse pas. Il y a d'excellents décodeurs qui n'accèdent pas au sens des textes. D'après **Agnès Perrin** « Quelle place pour la littérature à l'école » Retz

- Maîtrise du code et apprentissage de la compréhension se travaillent parallèlement mais sur des supports différents.

« Bien souvent, l'apprentissage de la lecture tente vainement de concilier l'inconciliable : faire comprendre comment fonctionne le code écrit par la découverte du principe alphabétique et en même temps, sur les mêmes supports, faire découvrir les finalités et les enjeux de la lecture. Or **chacun de ces deux objectifs complémentaires exige que l'on s'appuie sur des supports écrits de dimension et de nature très différentes**. La découverte du principe alphabétique exige en effet la manipulation de segments courts et soigneusement choisis pour une démonstration précise, alors que la mise en évidence de la diversité des écrits et de leurs finalités individuelles et sociales demande des écrits riches, authentiques et socialement significatifs ». D'après **Alain Bentolila**. « Apprentissage » Lire les textes TFL.

- La lecture en réseau d'éducation prioritaire. Importance du langage oral et de la conscience phonologique.

Selon **S Dehaene**, Apprendre à lire, des sciences cognitives à la salle de classe, O Jacob 2011, une étude récente a montré qu'en France de nombreux enfants issus de milieux défavorisés accusaient un important retard en lecture dès la fin du CP (24% contre 3% en milieu favorisé).

Parmi les facteurs inhérents à ce retard, un vocabulaire oral restreint et des compétences réduites dans le domaine de la phonologie : leur capacité à distinguer et manipuler les sons du langage parlé est d'autant plus fragile si le français n'est pas la langue véhiculaire dans le milieu familial et que le contact avec le français se fait tardivement, lors de la scolarisation. D'où l'importance du rôle de l'école à qui il revient d'augmenter la maîtrise du langage oral, le vocabulaire, l'attention et l'envie de lire de ces enfants.

- Au C3 et au C4 l'apprentissage du code doit se poursuivre pour les élèves qui en ont encore besoin

« L'enjeu du cycle 3 est de former l'élève lecteur. Tous les élèves doivent, à l'issue du cycle 3, maîtriser une lecture orale et silencieuse fluide et suffisamment rapide pour continuer le travail de compréhension et d'interprétation. **Le travail sur le code doit donc se poursuivre pour les élèves qui en auraient encore besoin** ainsi que l'entraînement à la lecture à haute voix et à la lecture silencieuse ». Programmes 2015

Quelques définitions :

Graphème et phonème : Le graphème est l'unité de l'écrit correspondant à l'unité orale qu'est le phonème. Un graphème peut être constitué d'une lettre (o) ou de plusieurs (au-eau par exemple).

La conscience phonologique : est la capacité à percevoir les unités de la parole de manière à les manipuler et à y réfléchir.

La conscience phonémique : la plus abstraite, ne s'appuie pas sur les propriétés physiques du signal mais sur la mise en relation des unités lexicales.

D Legros, G Marouby Terriou TFL

Le principe alphabétique : s'appuie sur les correspondances entre graphèmes et phonèmes, orthographe et phonologie. Il s'agit d'un décodage séquentiel, lettre à lettre, de gauche à droite.

Voie indirecte (voie d'assemblage), voie directe (voie d'adressage).

Si un lecteur lit en passant par la combinatoire (b+a => ba), il accède indirectement à la lecture du mot entier. Il s'agit de la voie indirecte.

S'il lit un mot minimum en entier (par exemple le mot "bidon", etc.), sans décoder ce mot (c'est-à-dire sans passer par b+i+d+on => bidon), il s'agit de voie directe.

Un lecteur débutant passe obligatoirement par la voie indirecte, et peu à peu, avec la pratique de la lecture et l'accumulation en mémoire de morceaux de mots directement reconnus, il utilise la voie directe.

D'après Jean-Marc Muron TFL

La fusion syllabique : elle consiste à unir les sons représentés par deux graphèmes (ou plus) pour former une syllabe.

Un morphème (ou monème). En linguistique : la plus petite unité porteuse de sens que contiennent les mots : ex : chanteurs : 3 morphèmes chant- eur (= celui qui fait) – s (marque du pluriel). On distingue les morphèmes lexicaux et grammaticaux : racine de mot, affixes, suffixes, lettres finales muettes d'adjectifs masculins comme petit ou blanc par exemple, terminaisons de verbes, marques du genre du nombre...

L'encodage : travail d'écriture qui utilise le principe alphabétique pour coder les sons de la parole. Lien phonographique (production)

La fluence ou la fluidité en lecture : est le fait de lire un texte rapidement et avec exactitude en respectant la prosodie, en lecture silencieuse ou à haute voix.

La compréhension : « Comprendre un discours ou un texte, c'est construire une représentation mentale intégrée et cohérente de la situation décrite par ce discours ou ce texte » Fayol, M., *La compréhension : évaluation, difficultés et intervention, Conférence de consensus, Paris, 4-5décembre*

Capacités

- La compréhension du principe alphabétique : c'est à dire la prise de conscience que le mot, à l'oral comme à l'écrit, est constitué d'unités et qu'à chaque unité orthographique correspond une unité phonologique spécifique.
- La capacité d'identifier les unités correspondantes au sein des mots oraux : les phonèmes.
- La capacité d'identifier les graphèmes (lettres et groupes de lettres -ex : ch- in- eau...) constituant les unités les plus petites mobilisées dans la correspondance écrit/oral.
- Capacité d'apprendre les correspondances entre ces unités orthographiques et phonologiques.
- La mémorisation des mots écrits rencontrés de façon répétée (la mémoire orthographique)

Des difficultés potentielles :

- Une conscience phonologique fragile : elle l'est d'autant plus si le français n'est pas la langue véhiculaire.
- Il y a confusions entre sons différents.
- y a confusions entre sons voisins.
- Une mauvaise connaissance du principe alphabétique.
- L'enfant ne saisit pas le sens de l'acte de lire. Sa socialisation familiale peut ne pas l'avoir préparé à entrer dans le monde de l'écrit, son attention est éphémère.
- Il confond le nom des lettres et « le son des lettres ».
- Il reste dans le déchiffrage et ne donne pas de sens aux mots.
- La connexion entre la vision des lettres et le codage des sons du langage est difficile.
- Il y a confusion entre les lettres en miroir **bd pq**
- La discrimination visuelle est laborieuse surtout lorsque la typographie des lettres est proche ex : **e c r**
- L'élève ne comprend pas ou n'a pas mémorisé les différentes typographies d'une même lettre **A a a a**
- Il ne saisit pas le procédé de la combinatoire ou de la fusion syllabique.
- L'enfant n'identifie pas les mots fréquents ou irréguliers par voie d'adressage.
- Il ne s'appuie pas sur le contexte ou sur les morphèmes pour rectifier un mot mal prononcé ou mal décodé.

...

Des difficultés persistantes malgré la mise en place de dispositifs d'apprentissage variés, peuvent être le symptôme d'un déficit sensoriel (mauvaise vue, mauvaise audition) ou de troubles des apprentissages (dyslexie, dysorthographe....)

Principes didactiques :

- Engager l'élève dans un projet d'apprentissage en exposant clairement les enjeux de la lecture autonome, afin qu'il s'investisse et prenne plaisir à apprendre.
- Exercer la conscience phonologique.
- Pratiquer un enseignement explicite du code alphabétique
- Etablir une progression rationnelle (en privilégiant la fréquence et la régularité pour aller progressivement au plus rare, plus complexe et moins régulier)
- Choisir des textes courts, ne présentant pas de difficultés au niveau du vocabulaire ou du sens.
- Pratiquer un apprentissage actif associant lecture et écriture
- Enrichir le lexique orthographique afin d'accélérer la reconnaissance des mots par voie directe.

Principes pédagogiques :

- Engager l'élève dans un projet de lecteur pour qu'il soit motivé et s'implique dans les séquences d'enseignement.
 - Donner tout son sens au domaine 1 du socle commun « Les langages pour penser et communiquer » en enrichissant le bagage lexical et syntaxique des élèves dans tous les domaines disciplinaires. Faire du langage oral notamment un objet d'apprentissage, ce, particulièrement dans nos réseaux d'éducation prioritaire. Familiariser les élèves avec le langage propre à l'écrit en pratiquant des lectures magistrales variées.
 - La conscience phonologique. L'attention sélective peut se travailler via des jeux de langage ou de création poétique qui font manipuler des rimes, des phonèmes, des syllabes..., des devinettes ; en musique ou lors de l'apprentissage d'une langue étrangère.
 - Etablir un lien explicite entre manipulation phonologiques et caractéristiques de l'écrit alphabétique. Montrer que les ressemblances phonologiques entre les mots oraux entraînent des ressemblances orthographiques entre les mots écrits correspondants.
 - S'appuyer sur les échelles de fréquence lexicale pour établir des progressions d'apprentissage.
 - Confusion de lettres en miroir : il a été établi que la pratique du geste d'écriture (avec outil scripteur, ou avec le doigt) permet de lever l'ambiguïté de l'orientation des lettres et oriente l'enfant dans l'espace en lui faisant bien comprendre que la chaîne des lettres doit être lue de gauche à droite. (S Dehaene 2011)
 - Ne pas hésiter à augmenter la taille des polices de caractères lorsque des élèves éprouvent des difficultés de discrimination visuelle.
 - Pour exercer l'attention et la concentration des élèves, le travail sur les sonorités et favoriser l'automatisme sans influence sémantique, on peut proposer de déchiffrer des pseudo-mots (mots inventés qui respectent les séquences de lettres ou de phonèmes habituelles de la langue).
 - **Tous les élèves doivent pouvoir bénéficier des mêmes contenus d'apprentissage.** Il convient d'éviter d'enfermer les élèves fragiles dans un entraînement aux compétences de bas niveau. Ex : des difficultés de décodage ne doivent pas les priver d'un travail de compréhension à partir de supports variés et de textes résistants. Le texte peut être proposé en version numérique audio ou lu en amont par l'enseignant ou un élève tuteur, afin que les élèves en difficulté se familiarisent avec le contexte, puissent ensuite participer aux échanges et décoder plus facilement lors des nécessaires retours au texte.
- Mémoire orthographique :
- Apprendre à mémoriser l'orthographe des mots irréguliers de haute fréquence (mots outils : articles, pronoms, auxiliaires, mots invariables...) ou les graphèmes à prononciation irrégulière (*eu* de *j'ai eu* par exemple, *femme*, *compte*, *œuf*, *automne*, *six*, *dix*, *deuxième*...)
 - Tisser des liens avec l'étude de la langue (vocabulaire : dérivation – grammaire : lettres finales muettes), pour que les élèves comprennent le rôle des morphèmes.
 - Pratiquer des allers-retours entre oral et écrit : épeler les mots à voix haute, écrire les lettres finales muettes d'une autre couleur (*marchand*, *petit*... établir le parallèle avec l'étude de la langue (formation du féminin)) pratiquer des dictées au verso par exemple, des copies à côté ou en dessous, des mots croisés, des écritures avec contraintes (ex : rédiger une phrase ou un texte court en utilisant trois ou quatre mots irréguliers appris).

Bibliographie et sitographie (non exhaustives) :

- TFL Télé Formation Lecture : <http://www.uvp5.univ-paris5.fr/tfl/AC/AffNotion.asp?NumNotion=4207>
- *Apprendre à lire, des sciences cognitives à la salle de classe*, sous la direction de Stanislas Dehaene, O Jacob 2011
- *La lecture, apprentissage et difficultés*, Jocelyne Giasson, deBoeck, 2012
- [L'apprentissage de la lecture : évolution des procédures et apprentissage implicite](#). Élisabeth Demont, Jean-Émile Gombert. Dans *Enfance* 2004/3
- *Apprendre à lire au C2*. Carole Tisset Hachette éducation